



C R E S M A C

BULLETIN D'INFORMATION DU 25 02 au 03.03.2019

« INFORMER ET PREVENIR LES ACTES DE PIRATERIE, DE BRIGANDAGE ET AUTRES ACTES ILLICITES EN MER »

SITUATION HEBDOMADAIRE



📍 : Attaque 🟡 : Activité illégale ou approche suspecte ⭐ : Abordage /Tentative d'abordage
 ⚡ : Vol/Tentative de vol 🟠 : Déversement Illicite et Pollution 🟡 : Zone de vigilance
 🟠 : Zone à risque

EVENEMENTS SIGNALES

❖ ESPACE CEEAC :

ATTAQUE : RAS

❖ ESPACE CEDEAO

ATTAQUE

Le 27.02.2019, à 09h45 UTC à 70 NM au sud de Brass(Nigéria) à la position 03°18.4N – 006°13.5E, un tanker a été attaqué par des assaillants à bord de deux embarcations rapides avec huit (08) personnes à son bord. Des coups de feu ont été tirés contre le navire marchand.

Le 02.03.2019 à 12h30 UTC à 100 NM au sud de Lagos(NIGERIA) à la position 04°37N-003°16 E, un pétrolier a été attaqué par plusieurs hommes armés, mais l'équipage a pu se réfugié dans la citadelle. Aucun blessé n'a été signalé.

Le 03.03.2019 à 20h30 UTC 26 NM sud de Lomé (TOGO) à la position 05°37 00 N-001°10,6 E, un pétrolier aurait été attaqué et abordé par des assaillants. Trois membres d'équipage de nationalité Roumaine auraient été enlevés.

TENTATIVE D'ABORDAGE

Le 27.02.2019 à 09h05 UTC à 95 NM sud-ouest de Bonny(NIGERIA) à la position 03°18 4N-006°13 5 E, un pétrolier a été attaqué par une embarcation avec huit hommes armés; mais n'a pas été abordé par les assaillant

Le 27.02.2019 à 05h00 UTC au mouillage de Takoradi(GHANA) à la position 04°56.4N- 001° 34.3W, un pétrolier a été abordé par un nombre indéterminé des malfaiteurs. Une trentaine de pots de peinture auraient été volés.

Le 28.02.2019 à 08:52 UTC 50 NM au large de Bonny(NIGERIA) à la position 03°54N- 007°04E, un navire de soutien offshore a été attaqué près du terminal d'Okwori; des coups de feu ont été tirés contre le navire, mais la tentative d'abordage a échoué en raison de l'intervention d'un navire de sécurité.

RESUME DES EVENEMENTS

1	Abordage -Tentative d'abordage	03 incidents signalés
2	Attaque	03 incidents signalés
3	Détournement	00 incident signalé
4	Vol /Tentative de vol en mer	00 incident signalé
5	Pêche INN	00 incident signalé
6	Déversement illicite et pollution	00 incident signalé
7	Activités illégales /Approche suspecte en mer	00 incident signalé

AVIS IMPORTANT

- Toute la zone frontière entre le Nigéria, la Guinée-Equatoriale, Sao Tomé et Principe et le Cameroun reste une zone de vigilance.
- Les approches et zones d'exploitations pétrolières de la zone à risque et au-delà jusqu'à la zone maritime Togolaise restent propices aux actes de pirateries et banditismes.
- Les zones de mouillage à l'intérieur de la zone à risque demeurent les zones de vigilance où est signalée la circulation des emails non officiels pouvant servir aux personnes malveillantes de collecter des informations aux Navires.

Adresses des emails suspects :

«port@health-station.org /coastguard.gog@gmail.com »

ADRESSES ET CONTACTS UTILES

Tous les navires transitant dans le Golfe de Guinée, peuvent prendre contact Aux adresses suivantes pour prévenir tout incident ou tout mouvement suspect

CRESMAC : sg.cresmac.ceeac@gmail.com, (+242) 222941496/ 05 5305980
info@cresmacpointenoire.org

CMC zone D : cmczoned.ceeac@yahoo.fr, (+237) 233 424 001/ 233 425 948

COM Libreville : jlibreville@gmail.com, (+241) 01 76 19 44/ 05 65 51 46

COM Malabo : malabocom46@gmail.com, +240 22240763

Pointe-Noire: pointenoirecommarine@gmail.com, (+242) 05 576 25 67/ 06 970 58 88

COM Côte d'Ivoire : moc.abidjan.ci@gmail.com, +225 23 45 43 26/ 23 45 42 61

COM Douala : comarinedouala@yahoo.fr, +237 77 11 29 99/99 56 65 52

COM ANGOLA : angolamoc@gmail.com

RECOMMANDATIONS:

- ❖ Dans la perspective d'une traversée dans la zone à risque, les navigateurs sont invités à prendre connaissance des bonnes pratiques (BMP: Best Management Practices)
- ❖ Il est impératif de répondre à toute interrogation sur VHF émanant d'un bâtiment ou d'un aéronef militaire et de suivre les éventuelles consignes de cinématique,
- ❖ La navigation des voiliers est formellement déconseillée dans la zone à risque ou aux abords de cette zone car les navires bas et lents sur l'eau sont les plus vulnérables à des actions d'abordage hostiles.
- ❖ A tous les navires entrant ou sortant dans l'espace maritime CEEAC d'évoluer avec précaution, en maintenant un CPA maximum avec tous les navires pour repérer si possible les mouvements suspects dans les zones à risque. La mise en œuvre des « Best Management Practices » concourt à diminuer fortement le taux de réussite des attaques.
- ❖ L'appel sur la VHF 16 ou l'activation d'une balise de détresse, le navigateur doit chercher à contacter ses correspondants par téléphone cellulaire ou satellite ou encore par courriel aux adresses et contacts utiles.